



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 13446

Texte de la question

M. Dominique Caillaud attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les inquiétudes exprimées par les responsables des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GIEC) quant à la levée des exonérations spécifiques accordées en 2007 en reconnaissance de l'efficacité et de la spécificité du réseau et afin de promouvoir leur action à l'instar du GIEC BTP 85 qui oeuvre au service de l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi et participe au développement des entreprises. Ladite modification du régime d'exonération compromettrait durablement leur capacité à mettre en place des parcours d'insertion et de qualification. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet afin de dissiper ces inquiétudes.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13446

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8163

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)